

Une solution, augmenter les salaires

Les salaires et pensions sont une des préoccupations majeures des français. Ils sont au centre d'un affrontement idéologique mené par le patronat qui hélas impose ses vues au gouvernement.

Dans la métallurgie depuis quelques mois, les conflits se multiplient autour des questions salariales. A la fonderie de Bretagne où les salariés se sont massivement mobilisés pour obtenir des augmentations de salaires, à PSA Rennes où plus de 800 salariés ont stoppé le travail face à la tentative de la direction de supprimer certaines primes. Dans le groupe Dassault... à Figeac Aéro où les salariés se mobilisent pour obtenir des augmentations de salaires significatives lors des NAO.

Saviez-vous que la France n'a jamais autant produit de richesses à travers toute son histoire qu'en 2014 ?

Pourtant vous avez plutôt la sensation que les inégalités explosent, que la pauvreté peut vous rattraper, que le chômage peut vous toucher ? C'est normal, et la raison est très simple, dans notre pays les inégalités économiques et sociales explosent, les riches le sont de plus en plus alors que le reste de la population subit lui une baisse de ses revenus.



Sur la base d'une durée annuelle du travail en France de 1550 heures (chiffres 2010 source : Eurostat). En prenant également une base de 36 jours fériés et congés payés et 120 jours non œuvrés.

En 1981, les dividendes versés aux actionnaires représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières. En 2012, ils en représentent 45 jours soit, 4,5 fois plus. Ces chiffres sont moins dramatiques si on prend les dividendes versés nets de ceux perçus par les entreprises (dividendes nets). Mais là encore, la hausse est impressionnante. On passe de 6,4 jours en 1981 à 16,5 jours en 2012 pour le seul bénéfice des actionnaires.

Pourtant, de tous côtés les attaques fusent contre les salariés : «trop payés, pas assez productifs, trop protégés, pas assez mobiles...»

Quelques exemples concrets pour mieux appréhender l'explosion des inégalités en France :

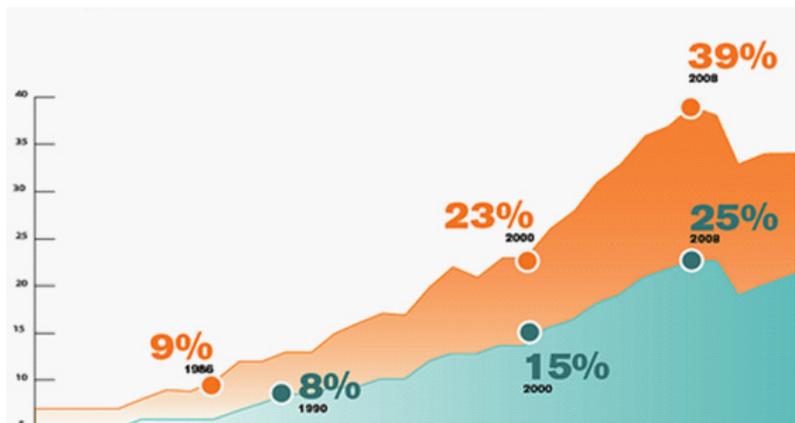
- D'après l'INSEE, les 10% des ménages les plus aisés détiennent 48% du patrimoine, quand les 50% les plus pauvres n'en possèdent que 7%.
- Notre pays se classe au 2nd rang mondial en termes de nombre de millionnaires avec 2.4 millions d'individus et en 5ème rang mondial au classement des individus détenant plus de 50 millions de dollars de patrimoine avec plus de 4 150 individus.
- En 2012 et en 2013, le patrimoine professionnel des 500 plus grandes fortunes, parmi lesquelles figurent bon nombre d'actionnaires d'entreprises de la métallurgie, a progressé respectivement de 25% et de 15% (Source Challenges).

Dans le monde les super riches détiennent de plus en plus de richesse et voient leur patrimoine fortement augmenter

En 2010, la fortune nette des 80 personnes les plus riches au monde s'élevait à 1 300 milliards de dollars. En 2014, le montant atteignait 1 900 milliards, soit une augmentation de 50% en l'espace de 4 ans.

Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) internationale, OXFAM, nous apprend dans un rapport rendu public, intitulé «insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout», qu'en 2016, c'est-à-dire demain, 80 personnes dans

le monde détiendront autant que 3,5 milliards d'êtres humains (c'est presque 50% de la population mondiale). Le patrimoine cumulé des 1% les plus riches du monde dépassera celui des 99% de la population, si rien n'est fait pour inverser cette monstrueuse inégalité.



Il y a trente ans, pour 100 euros de salaire les entreprises versaient 7 euros de dividendes, aujourd'hui elles en versent 34 euros, soit 5 fois plus.

Il y a trente ans, pour 100 euros de valeur ajoutée les entreprises versaient 5 euros de dividendes, aujourd'hui elles en versent 23 euros, soit 5 fois plus.

Une véritable dévalorisation du travail au profit de la rémunération du capital

Une des conséquences directes de cette inégale répartition des richesses est la sous rémunération du travail.

Ainsi, les écarts de rémunération entre les CAP-BEP et les bacheliers se sont largement resserrés ces dernières années, ce qui traduit une dévalorisation salariale du niveau Bac et non une progression des niveaux CAP-BEP. Les jeunes diplômés connaissent un véritable déclassement, tandis que dans leur ensemble, les cadres et les techniciens subissent un tassement des grilles de salaires. De plus en plus de salariés qualifiés sont rémunérés au niveau du Smic, alors que le salaire minimum est en principe réservé aux personnes sans qualification.

Négociation sur les classifications dans la métallurgie

Depuis plusieurs années l'UIMM tente de remettre à plat la grille de classification dans la branche de la métallurgie avec une volonté d'aller uniquement sur le paiement au poste sans reconnaître l'expérience, le savoir-faire et les qualifications des salariés.

Face à ces propositions rétrogrades, la CGT propose l'instauration d'une grille de classification

unique de l'ouvrier au cadre permettant un véritable déroulement de carrière et une meilleure reconnaissance.

Pour sortir de la crise, il faut une répartition des richesses en revalorisant le travail. Cela passe par la reconnaissance du savoir-faire, des qualifications et de l'expérience des salariés.

La CGT a lancé une campagne d'initiatives sur les salaires dans les entreprises afin de permettre aux salariés d'exprimer leurs besoins et formuler leurs revendications, de se mobiliser pour obtenir de réelles négociations débouchant sur des mesures salariales correspondant aux besoins exprimés.

Actuellement, les militants CGT vous proposent de signer une carte pétition qui sera remise au gouvernement pour obtenir une conférence sociale nationale sur les salaires avec comme exigences :

- l'augmentation du Smic de 10% au 1er juillet ;
- la revalorisation des salaires et pensions ;
- l'égalité salariale femmes - hommes ;
- la reconnaissance des qualifications.

Préparer la rentrée

La CGT mettra tout en œuvre pour que la rentrée de septembre soit dynamique, revendicative et redonne enfin de l'espoir aux salariés, chômeurs, retraités.

D'ores et déjà, **une journée interprofessionnelle de lutte et de grève est programmée le 8 octobre 2015.**

Les syndicats FSU et Solidaires ont déjà annoncé leurs participations. Les thèmes seront la lutte contre les plans d'austérité (loi Macron, Rebsamen, ...) pour de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et pour défendre l'emploi.

Sans attendre, nous vous proposons qu'ensemble nous construisons le chemin qui doit nous mener à une meilleure répartition des richesses créées et donc plus de justice sociale.